

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 juillet 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 928

présenté par  
Mme Ménard et M. Dupont-Aignan

-----

**ARTICLE 4**

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« en présence du Gouvernement, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli. La suppression de « en présence du gouvernement » est rendu nécessaire pour la clarté du texte.